



**Le Conseil d'Etat**

2249-2021

Département fédéral des finances (DFF)  
Monsieur Ueli Maurer  
Conseiller fédéral  
Bundesgasse 3  
3003 Berne

**Concerne : consultation relative au crédit d'engagement "Financement d'un approvisionnement en électricité sûr des émetteurs de la Confédération"**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous avons pris connaissance avec intérêt de la sollicitation du Conseil fédéral pour un crédit d'engagement de 36,5 millions de francs dédié au financement d'un approvisionnement en électricité sûr des émetteurs Polycom de la Confédération et apprécions l'opportunité qui nous est donnée de nous prononcer à ce propos, dans le cadre de cette consultation.

D'emblée, du point de vue de la protection de la population, nous soulignons l'importance, pour les autorités et les organisations chargées du sauvetage et de la sécurité (AOSS), de disposer d'un réseau de communication exploitable en toutes circonstances, même en cas de panne généralisée du réseau électrique.

En outre, cette démarche est en concordance avec l'analyse des risques 2020 de l'Office fédéral de la protection de la population dont le rapport sur les catastrophes et situations d'urgence en Suisse identifie le blackout électrique et les pannes des opérateurs publics comme faisant partie des risques majeurs à l'échelle nationale. Notre canton avait d'ailleurs travaillé sur un projet en 2012, afin d'élaborer des solutions pour les émetteurs installés sur le territoire du canton.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous communiquons le soutien du canton quant au financement sollicité par le Conseil fédéral pour garantir la disponibilité continue de Polycom en cas de panne d'électricité généralisée ou suprarégionale, de longue durée, et ainsi la communication en intervention des AOSS.

Si notre canton bénéficie très largement des investissements de la Confédération pour ses émetteurs, il reste toutefois attentif aux coûts d'exploitation auxquels il peut être appelé à participer, conformément aux dispositions de la législation fédérale en matière de protection de la population.

En l'état, la répartition des coûts d'exploitation de l'infrastructure du réseau Polycor découle de la Convention entre l'Etat de Genève et l'Administration fédérale des douanes, signée en 2008. Par conséquent, nous souhaiterions que les éventuels coûts d'exploitation supplémentaires soient rapidement identifiés afin de connaître au plus vite l'impact budgétaire que ce projet pourrait avoir pour notre canton.

Dans la perspective de prochains développements, selon votre rapport explicatif, les éléments de redondance électrique pourront être utilisés sur les futurs émetteurs et les éléments d'infrastructure qui remplaceront le réseau Polycor au-delà de 2035. Nous relevons donc qu'il est important que le choix des éléments de secours électrique se porte sur une solution dimensionnée avec une marge importante en termes d'autonomie et de puissance pour couvrir les futurs besoins, comme le système mobile de communication sécurisée à large bande, qui viendront compléter et remplacer à terme le réseau

Enfin, à la lumière de la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, le canton de Genève est d'avis que les réflexions en cours pourraient être étendues à l'opportunité d'étudier l'intégration des énergies locales renouvelables permettant d'alimenter partiellement les installations et d'en prolonger l'autonomie en cas de coupure électrique de longue durée, avant tout enclenchement d'un groupe électrogène mobile ou fixe.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et vous remerciant de l'attention qui lui sera portée, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière •

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several vertical and diagonal strokes.

Michèle Righetti

La présidente :

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop and a horizontal stroke.

Anne Emery-Torracinta